

Lettre d'information aux porteurs du FCP absorbé
PALATINE TAUX VARIABLE
(code ISIN FR0010433185 et FR0010474577)

Paris, le 16/08/2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur du fonds PALATINE TAUX VARIABLE.

Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

Nous vous informons que le comité exécutif de la société de gestion, PALATINE ASSET MANAGEMENT dans sa séance du 13 mai 2022 a décidé de fusionner votre fonds **PALATINE TAUX VARIABLE dans le fonds PALATINE OPPORTUNITES 6-12 mois**.

L'opération de fusion a pour objectif une simplification de la gamme des OPCVM par le regroupement des actifs et permettra de vous apporter un OPCVM offrant plus d'opportunités d'investissement du fait d'une taille d'encours plus significative.

PALATINE TAUX VARIABLE, FCP de classification Obligations et autres titres de créances libellés en euro, est exposé aux placements taux, plus particulièrement sur des instruments à taux variable mais également sur des instruments à taux fixe swapés, libellés en euros d'émetteurs privés et étatiques de l'Union Européenne et de l'OCDE.

PALATINE OPPORTUNITES 6-12 mois, FCP de classification Obligations et autres titres de créances libellés en euro, est exposé aux placements taux libellés principalement en euros (de 80% à 100%), d'émetteurs privés et étatiques de l'Union Européenne et de l'OCDE.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

L'opération de fusion/absorption prendra effet le 27 septembre 2022.

Attention : pour le bon déroulement de cette opération, vous ne pourrez ni souscrire de nouvelles parts ni demander le rachat de vos parts du 21/09/2022 à 11h30 jusqu'au 27/09/2022 inclus. Le fonds ayant une valorisation quotidienne, la dernière valeur liquidative de PALATINE TAUX VARIABLE sur laquelle pourront s'exécuter des souscriptions ou des rachats avant l'opération de fusion, sera celle du 21/09/2022.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts jusqu'au 21/09/2022 à 11h30.

Quel est l'impact de cette opération sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil rendement / risque : Non
Augmentation du profil de risque : Non
Augmentation potentielle des frais : **Oui**, uniquement pour la commission de surperformance éventuelle.

Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Non Significatif¹



¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRRRI et de l'évolution du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

Personnes Physiques :

Les échanges de titres résultant d'une fusion d'OPCVM de même nature bénéficient des dispositions de l'article 150-0 B du CGI. L'échange de titres résultant de cette opération bénéficie donc du régime du sursis d'imposition prévu par cet article.

Ainsi, la plus-value liée à la réalisation de cette opération ne sera fiscalisée qu'au moment de la cession des parts du FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS en retenant comme prix de revient la valeur d'achat des titres PALATINE TAUX VARIABLE remis à l'échange.

Personnes Morales soumises à l'Impôt sur les Sociétés :

Le profit ou la perte résultant de l'échange de titres consécutif à la fusion d'OPCVM est compris dans le résultat de l'exercice au cours duquel les titres reçus en échange sont cédés, conformément aux dispositions de l'article 38-5 bis du CGI. Dans ce cas, le profit ou la perte résultant de la cession ultérieure de ces titres est déterminé par rapport à la valeur que les titres remis à l'échange avaient du point de vue fiscal.

Quelles sont les principales différences entre PALATINE TAUX VARIABLE dont vous détenez des parts actuellement et les futures parts de PALATINE OPPORTUNITES 6-12 mois ?

Voici les principales différences entre votre fonds actuel et votre futur fonds :

	AVANT	APRES
	PALATINE TAUX VARIABLE OPCVM absorbé	PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS OPCVM absorbant
Politique d'investissement		
Objectif de gestion	Le FCP a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence l'Euribor 3 mois sur la durée de placement recommandée. L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).	L'objectif de gestion est d'obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance égale à celle de l'indicateur de référence (80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Barclay's Euro Aggregate Corporate 1-3 ans). L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).
Durée de placement recommandée	2 ans	12 mois
Indicateur de référence	EURIBOR 3 MOIS	80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Corporate 1-3 ans
Stratégie d'investissement	Il investit dans des obligations, des titres de créance et des instruments du marché monétaire sans contrainte de notation et de maturité. La répartition entre dette publique et dette privée et la répartition par pays varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque de crédit et de taux. La part des émetteurs jugés de qualité « spéculative » est limitée à 20 % de l'actif net.	Il investit dans des obligations, des titres de créance et des instruments du marché monétaire. La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des titres analysés en interne comme étant Investment Grade, libellés principalement en euro et émis par des émetteurs situés essentiellement dans la zone OCDE. La répartition entre dette publique et dette privée et la répartition par pays varient selon les choix discrétionnaires de la gestion. Les instruments de maturité supérieure à 2 ans représentent au minimum 20% de l'actif net du FCP sans excéder 3 ans.
Fourchette de sensibilité	-1 / +3	0 / +0,50
Modification du profil rendement/risque		
Niveau de risque/rendement sur une échelle de 1 à 7	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7
Niveau de risque de change supporté	0 à 2 % maximum	0 à 0,50 %

Frais						
	PALATINE TAUX VARIABLE		PALATINE OPPORTUNITES 6-12 mois		Evolution	
	Part I	Part R	Part I	Part R	Part I	Part R
Frais de gestion TTC maximum	0.60 %	1.20 %	0.60 %	1.10 %		↘
Frais courants 2021	0.20 %	0.40 %	0.10 %	0.15 %	↘	↘
Commission de surperformance	15 % TTC de la surperformance nette de frais au-delà de l'indice Euribor 3M + 60 bps		30 % TTC maximum de la surperformance nette de frais au-delà de l'indicateur de référence		↗	↗
Commission de souscription non acquise au fonds (taux maximum)	0.50%	0.50%	0.30%	0.30%	↘	↘
Commission de souscription non acquise au fonds (taux maximum)	0.50%	0.50%	0.30%	0.30%	↘	↘

Modalités de souscriptions/rachats				
	Part I	Part R	Part I	Part R
Décimalisation du nombre de parts	En millièmes	En centièmes	En millièmes	En millièmes

Informations pratiques		
Dénomination	PALATINE TAUX VARIABLE	PALATINE OPPORTUNITES 6-12 mois
ISIN	FR0010433185 / FR0010474577	FR0013468766 / FR0013468774
Lieu d'obtention de la VL, des documents réglementaires et reporting	https://www.palatine-am.com/produits/tous-les-produits/	https://www.palatine-am.com/produits/tous-les-produits/

La fusion a reçu l'agrément de la part de l'AMF en date du 09/08/2022.

Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance, préalablement à tout investissement, de prendre connaissance des documents d'information, et vous invitons à lire attentivement le **document d'information clé pour l'investisseur (DICI) des parts I et R du FCP absorbant PALATINE OPPORTUNITES 6-12 mois** (code ISIN FR0013468766 et FR0013468774) que vous trouverez ci-joint.

De manière générale, nous vous invitons à prendre régulièrement contact pour vos placements ou pour tout renseignement éventuel avec votre conseiller financier ou votre distributeur.

Le dernier prospectus de l'OPCVM absorbant est disponible gratuitement, sur simple demande écrite, auprès de Palatine Asset Management – Service commercial - 68 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris, ou sur son site internet www.palatine-am.com.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

PALATINE ASSET MANAGEMENT

P.J. :

Annexe 1 : Description détaillée de l'opération.

Annexe 2 : Glossaire

Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) des parts I et R du FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 mois.

Annexe 1

DESCRIPTION DETAILLEE DE L'OPERATION

Date d'Effet : le 27/09/2022

Date à laquelle le fonds PALATINE TAUX VARIABLE apportera ses actifs au FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS.

La dernière valeur liquidative du fonds PALATINE TAUX VARIABLE sera datée du 26/09/2022 et publiée le 27/09/2022.

Parité d'échange :

En tant que porteur de parts du fonds PALATINE TAUX VARIABLE, cette fusion entraîne pour vous l'échange de vos parts I ou R contre respectivement des parts I ou R du FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS à une parité déterminée comme suit :

Valeur Liquidative du FCP PALATINE TAUX VARIABLE datée du 26/09/2022
Valeur Liquidative du FCP PALATINE OPPORTUNITES 6-12 MOIS datée du 26/09/2022

A titre indicatif, la parité d'échange au 12/08/2022 aurait été la suivante :

<i>Exemple avec VL au 12/08/2022</i>		Part I	Part R
PALATINE TAUX VARIABLE	a	20 495,09 €	408,81 €
PALATINE OPPORTUNITES 6-12 mois	b	1 000,79 €	100,00 €
Calcul de parité	a/b	20,47891166	4,0881
Nombre de parts détenues	a'	1	1
Nombre de parts obtenues	b'	20,478	4,088
Solde espèces en Euro		0,912 €	0,010 €

Modalités de fonctionnement :

En vue de la réalisation de cette opération, *les souscriptions et rachats du FCP PALATINE TAUX VARIABLE seront interrompus le 21/09/2022 à 11h30.*

Annexe 2 : Glossaire

SRRI ou Indicateur Synthétique de Risque et de Rendement :

Indicateur représentant la volatilité historique annuelle du fonds à partir des rendements hebdomadaires constatés sur une période de 5 ans. Le niveau de risque/rendement est indiqué sur une échelle de 1 à 7, 1 étant le risque le plus faible.

Volatilité :

Indicateur qui mesure l'amplitude des hausses et des baisses d'un fonds. Il permet d'évaluer le risque du placement : quand la volatilité est élevée, la valeur du capital investi peut baisser de façon importante. Une volatilité élevée s'accompagne généralement d'une espérance de rendement intéressante. Cependant, un rendement élevé ne peut jamais être garanti.

Sensibilité aux taux d'intérêt :

C'est la fluctuation du cours d'une obligation en cas de modification de 1% des taux d'intérêts (à la hausse comme à la baisse).

Une obligation ayant une sensibilité de 4 verra ainsi sa valeur augmenter de 4% en cas de baisse des taux d'intérêts et diminuer de 4 % en cas de hausse.

Indice de référence (benchmark) :

Indicateur permettant d'évaluer la performance d'un marché financier ou d'un fonds.

CGI : Code Général des Impôts.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PALATINE OPPORTUNITES 6 - 12 MOIS - Part I

ISIN : FR0013468766

Cet OPCVM est géré par PALATINE ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à obtenir une performance égale à celle de l'indicateur de référence, 80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 1-3 ans, sur l'horizon de placement de 6 à 12 mois. Il investit dans des obligations, des titres de créance et des instruments du marché monétaire.

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des titres analysés en interne comme étant Investment Grade, libellés principalement en euro et émis par des émetteurs situés essentiellement dans la zone OCDE. La répartition entre dette publique et dette privée et la répartition par pays varient selon les choix discrétionnaires de la gestion.

L'intégration de critères ESG contribue à enrichir encore l'approche d'investissement sur les taux. Tous les émetteurs (corporates et souverains) font l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative dans le cadre d'un processus de notation qui s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG interne et les données des sociétés de notation extrafinancière comme Vigeo-Eris et Ethifinance (pour les petites et moyennes entreprises françaises).

Le processus d'analyse ESG interne privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur («best-in-universe»), tandis que l'équipe de gestion fait progresser les émetteurs dans la durée à travers la politique d'engagement de PAM. L'application du filtre ESG permet de réduire l'univers d'investissement de plus de 20%.

Les instruments de maturité supérieure à 2 ans représentent au minimum 20% de l'actif net du FCP sans excéder 3 ans.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et 0,50.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres. La gestion pourra notamment exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Type de fonds : OPCVM - UCITS V

Classification AMF de l'OPCVM : Obligations et autres titres de créances libellés en euro

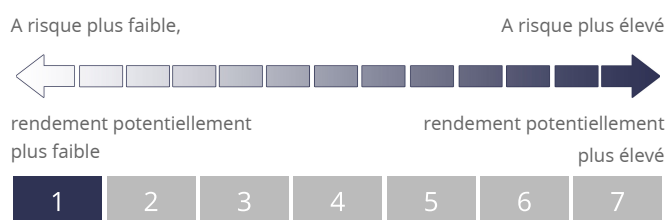
Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30. Le rachat est alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée de ce jour.

Fréquence de valorisation : Quotidienne, chaque jour d'ouverture de la Bourse (à Paris), à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à 12 mois.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'indicateur de référence du fonds sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète son exposition au risque de taux.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension), il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque lié au recours aux IFT : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers à terme dans la limite de 100 % de son actif net, il existe un risque de baisse significative de sa valeur liquidative.

Risque de perte en capital : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Une gestion de conviction induit qu'une part importante de la gestion du fonds dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0.30%
Frais de sortie	0.30%
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.10%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	0.01%

Méthode : 15.00% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence, sur l'exercice comptable clos le 31/12/2021. Le taux maximum applicable est de 30%.

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

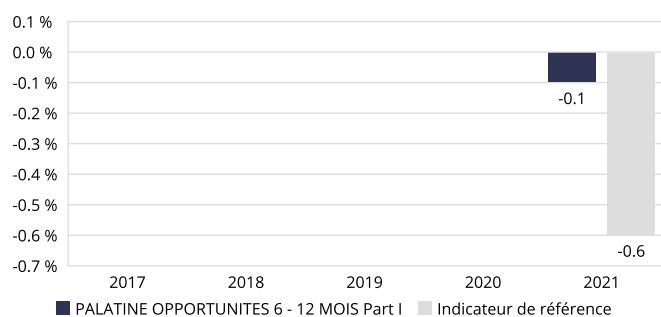
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/12/2021.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Commission de surperformance : une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Pour plus d'information sur les frais de l'OPCVM, veuillez vous reporter aux pages 13 et suivantes du prospectus, disponible à l'adresse www.palatine-am.com

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 2020

Date de création de la part : 15/05/2020

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : A compter du 01/07/2022, 80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 1-3 ans. Jusqu'au 30/06/2022, 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Palatine Asset Management - TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9, ou sur son site internet www.palatine-am.com

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, et sur son site internet.

Les détails de la politique de rémunération actualisée peuvent être obtenus sur simple demande écrite et sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de PALATINE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cette part I s'adresse à tous souscripteurs plus particulièrement aux personnes morales.

L'OPCVM propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus et qui font respectivement l'objet d'un document d'information clé.

Compte tenu des dispositions du règlement UE « Sanctions Russie » N° 833/2014 modifié, la souscription des parts de ce fonds est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu de la loi US Securities Act de 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Les parts ne doivent pas être proposées, vendues ou transférées, directement ou indirectement, aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. Person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » ou de résidents aux Etats-Unis.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/07/2022.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PALATINE OPPORTUNITES 6 - 12 MOIS - Part R

ISIN : FR0013468774

Cet OPCVM est géré par PALATINE ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à obtenir une performance égale à celle de l'indicateur de référence, 80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Euro-Aggregate Corporate 1-3 ans, sur l'horizon de placement de 6 à 12 mois. Il investit dans des obligations, des titres de créance et des instruments du marché monétaire.

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des titres analysés en interne comme étant Investment Grade, libellés principalement en euro et émis par des émetteurs situés essentiellement dans la zone OCDE. La répartition entre dette publique et dette privée et la répartition par pays varient selon les choix discrétionnaires de la gestion.

L'intégration de critères ESG contribue à enrichir encore l'approche d'investissement sur les taux. Tous les émetteurs (corporates et souverains) font l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative dans le cadre d'un processus de notation qui s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG interne et les données des sociétés de notation extrafinancière comme Vigeo-Eris et Ethifinance (pour les petites et moyennes entreprises françaises).

Le processus d'analyse ESG interne privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur («bestiniverse»), tandis que l'équipe de gestion fait progresser les émetteurs dans la durée à travers la politique d'engagement de PAM. L'application du filtre ESG permet de réduire l'univers d'investissement de plus de 20%.

Les instruments de maturité supérieure à 2 ans représentent au minimum 20% de l'actif net du FCP sans excéder 3 ans.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et 0,50.

L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres. La gestion pourra notamment exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité. Les engagements hors bilan de l'OPCVM sont limités à 100% de l'actif. Le niveau d'exposition cumulé induit par les positions de l'actif et du hors-bilan est de 200% maximum de l'actif net.

Type de fonds : OPCVM - UCITS V

Classification AMF de l'OPCVM : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

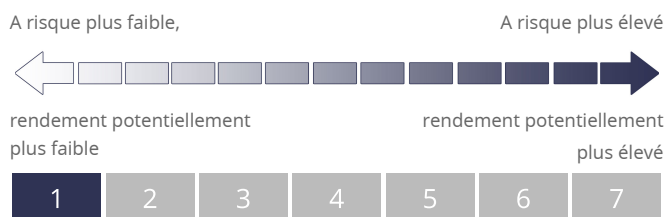
Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30. Le rachat est alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée de ce jour.

Fréquence de valorisation : Quotidienne, chaque jour d'ouverture de la Bourse (à Paris), à l'exception des jours fériés légaux selon le code du travail français.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à 12 mois.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'indicateur de référence du fonds sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète son exposition au risque de taux.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la situation ou de défaillance d'un émetteur, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension), il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

Risque lié au recours aux IFT : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers à terme dans la limite de 100 % de son actif net, il existe un risque de baisse significative de sa valeur liquidative.

Risque de perte en capital : L'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Une gestion de conviction induit qu'une part importante de la gestion du fonds dépend de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0.30%
Frais de sortie	0.30%
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.15%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	0.01%

Méthode : 15.00% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence, sur l'exercice comptable clos le 31/12/2021. Le taux maximum applicable est de 30%.

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

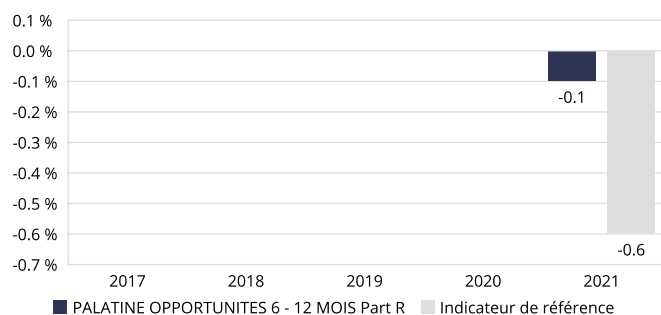
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/12/2021.

Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Commission de surperformance : une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.

Pour plus d'information sur les frais de l'OPCVM, veuillez vous reporter aux pages 13 et suivantes du prospectus, disponible à l'adresse www.palatine-am.com

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 2020

Date de création de la part : 15/05/2020

Devise de référence : Euro

Indicateur de référence : A compter du 01/07/2022, 80% €STR capitalisé + 20% Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Corporate 1-3 ans. Jusqu'au 30/06/2022, 80% €STR capitalisé + 20% Morningstar Eurozone Treasury Bond GR EUR 1-3 ans

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Palatine Asset Management - TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9, ou sur son site internet www.palatine-am.com

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, et sur son site internet.

Les détails de la politique de rémunération actualisée peuvent être obtenus sur simple demande écrite et sont disponibles sur le site internet www.palatine-am.com

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de PALATINE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cette part R s'adresse à tous souscripteurs.

L'OPCVM propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus et qui font respectivement l'objet d'un document d'information clé.

Compte tenu des dispositions du règlement UE « Sanctions Russie » N° 833/2014 modifié, la souscription des parts de ce fonds est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu de la loi US Securities Act de 1933 ou de toute autre réglementation des Etats-Unis. Les parts ne doivent pas être proposées, vendues ou transférées, directement ou indirectement, aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions) au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. Person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » ou de résidents aux Etats-Unis

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion PALATINE ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/07/2022.